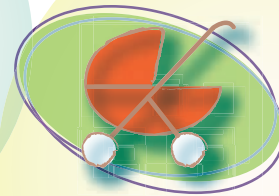


La GAZETTE

DÈS

AZETTE

POUSSÈTTÈS



JOURNAL DES ASSISTANTES MATERNELLES INDÉPENDANTES DE QUIMPER

Trimestriel avril-juin 2010 - Numéro 9

ZOOM SUR ...

SONNEZ LES MOTS

Fin 2009 sur Ergué-Armel, et ce semestre-ci sur le quartier de Kerfeunteun un conteur-percussionniste Gwen Le Doré, intervient auprès des assistantes maternelles et des enfants.

Le percussionniste emmène entre autres, tous les participants dans son voyage initiatique sur le continent africain au rythmes des djembés imitant les éléphants et les gazelles. On s'y croirait !

Pendant ces moments d'éveil à l'écoute des sons et des rythmes, plusieurs objectifs sont mis en avant par le percussionniste : d'abord, il est important de laisser à l'enfant, (et à l'assistante maternelle) le temps d'écoute et d'observation.

Ensuite l'enfant peut faire seul et est encouragé à le faire. L'assistante maternelle est aussi invitée à participer activement et à accompagner l'enfant dans ses découvertes sonores.

ÉDITO

L'hiver rigoureux de cette année laisse place au printemps que l'on espère plus clément. Il est temps pour nous de clore ce dossier intarissable sur les relations entre assistantes maternelles et parents. Nous verrons comment ces relations peuvent dégénérer en conflit, et quelles solutions y apporter.

Un nouvel intervenant, Gwen Le Doré conteur percussionniste, anime des ateliers, nous lui consacrons le Zoom Sur. Une nouvelle loi vient compléter la convention collective, il s'agit de la loi de modernisation du marché du travail que nous vous présentons dans les Infos Pratiques.

Le soleil que nous espérons présent cet été n'enlève pas moins qu'il est nocif pour la peau des petits et des grands : l'Info Santé vous en parle.

Le printemps est là, les oiseaux chantent et Pâques approche : profitez-en pour fabriquer des oiseaux colorés avec les enfants.

Bon été, et bonnes vacances à toutes.



CONFLITS ENTRE L'ASSISTANTE MATERNELLE ET LES PARENTS

Nous avons vu précédemment que pour qu'une relation de confiance s'instaure entre les parents et l'assistante maternelle, il est nécessaire de privilégier la communication et le professionnalisme.

Mais comme dans toute relation sociale, des divergences peuvent apparaître et dégénérer parfois en conflit plus important.

Dans tous les cas, si le conflit a tendance à s'enraciner, il peut être intéressant de faire appel à un tiers avant qu'il n'entame de trop la relation de confiance.

Le conflit peut émerger avec le comportement d'enfant présentant une difficulté. En posant problème, l'enfant met en échec le parent ou le professionnel et se pose alors la question de la responsabilité de chacun. Ceci peut mettre en péril la relation entre les adultes et nuire au bien être de l'enfant. Citons quelques exemples récurrents de

points d'achoppement qui peuvent mener au conflit : comportement agressif d'un enfant, enfant qui pleure beaucoup, enfant qui dort peu, fesses rouges et nez qui coule...

Si un enfant se fait mordre au lieu de le rendre à ses parents en disant « il s'est fait mordre », il est préférable de dire « j'étais présente mais je n'ai pas pu empêcher que cela se produise ». Cela précise que l'assistante maternelle était présente, et que les enfants n'étaient pas seuls dans leurs jeux. De même quand le nez d'un enfant coule beaucoup, il est préférable de dire « son nez coule beaucoup, je l'ai mouché toute la journée ». En tant que professionnel le travail a été fait.

Le conflit peut aussi éclater du fait d'un problème plus administratif ou contractuel, par exemple : non respect des horaires, la rémunération, les congés payés, proposition d'avenant... Il semble alors judicieux d'en reparler hors de la présence de l'enfant pour reposer le cadre du contrat, ou permettre d'échanger plus calmement.

Dans tous les cas, si le conflit a tendance à s'enraciner, il peut être intéressant de faire appel à un tiers avant qu'il n'entame de trop la relation de confiance : animatrices du relais, puéricultrices de PMI, intervenants extérieurs : psychomotricien mais aussi la Direction Départementale du Travail et de l'Emploi (DDTE), la Fédération nationale des Particuliers Employeurs, (FEPEM) ou le Syndicat Professionnel des Assistants Maternels et Assistants Familiaux, (SPAMAF). Les tiers peuvent écouter les deux parties, reposer le cadre légal, recevoir parents et assistante maternelle pour peut être, faciliter les échanges.

D'autre part, pendant ces échanges il semble intéressant de conserver une position non agressive pour autrui, et d'utiliser plutôt une forme de communication que l'on appelle « non violente ». Elle consiste à donner à voir ses ressentis, ses émotions plutôt que d'être jugeante ou blessante. Il vaut mieux dire « j'ai eu le sentiment de ne pas être comprise, j'ai été déçue... » plutôt que « vous avez été incorrect, vous avez fait ceci ou cela... ». en partant des sentiments ressentis les paroles dites sont souvent moins revendicatives et mieux entendues.

Parfois la sortie de crise est inévitablement la rupture de contrat. Il aura fallu essayer les différentes propositions énoncées, et aussi mesurer les intérêts de chacun : assistante maternelle, parents et surtout **INTÉRÊT DE L'ENFANT**. Ce dernier devant mettre en œuvre toutes ses capacités d'adaptation en vue d'un accueil chez une autre assistante maternelle. Il sera alors indispensable tant pour le parent que pour l'assistante maternelle, de dire à l'enfant qu'il n'est en aucun cas responsable de cette situation.

Quand le conflit éclate, la confiance est entamée, et il est très difficile de la restaurer : il faut donc tout faire pour l'éviter.

BIENVENUE AU PAYS MAGIQUE DES LIVRES

VOILÀ LE PRINTEMPS

Auteur : Mary MURPHY

Illustrateur : Mary MURPHY

Editeur : Père Castor Flammarion



LA MAIN DE PAPA de Philippe Morlot
Editions du Bastberg. Livre enfant légèrement cartonné 6 pages très colorées

ARTICLES DE MAGAZINE DISPONIBLES AU RELAIS

- *Renoncer aux représentations anciennes pour soutenir la professionnalisation des assistants maternels*
Métiers de la petite enfance n° 148 mars 2009
- *Pas simple les relations avec les parents,*
IPRO 53 mars 2006
- *Les relais assistantes maternelles : améliorer l'accueil individuel des jeunes enfants ?*
Livre de Suzon Bosse-Platière, éditions Èrès

Cette loi vient en complément de la Convention collective de 2005, et engendre quelques changements pour les assistantes maternelles.



UN DÉLAI DE PRÉVENANCE PENDANT LA PÉRIODE D'ESSAI

Avant, l'une ou l'autre des parties (employeur ou salarié) pouvait rompre le contrat sans délai pendant la période d'essai. Désormais il convient de respecter un délai de prévenance qui dépend de la personne qui rompt le contrat, et de l'ancienneté du salarié.

Ancienneté	Rupture à l'initiative de l'employeur	Rupture à l'initiative du salarié
Moins de 8 jours de présence	24 heures	24 heures
Entre 8 jours et 1 mois de présence	48 heures	48 heures
Entre 1 mois et 3 mois de présence	2 semaines	48 heures
Plus de 3 mois de présence	1 mois	48 heures

LE MONTANT DE L'INDEMNITÉ DE RUPTURE (à partir d'un an d'ancienneté mais non due en cas de démission du salarié)

L'indemnité de rupture n'est plus systématiquement les 1/120^e des salaires nets perçus (convention collective). Faire le comparatif entre 3 modes de calcul, et appliquer celui qui est le plus favorable au salarié. La fiche pratique ci-dessous est disponible au relais, n'hésitez pas à la demander.

LA RUPTURE CONVENTIONNELLE

Une autre procédure de rupture de contrat peut être appliquée, c'est la rupture conventionnelle.

Elle repose sur le consentement mutuel de l'employeur et du salarié, et sur l'homologation de cette convention par la Direction Départementale du travail et de l'Emploi. Une fiche informative est disponible au relais, n'hésitez pas à la demander.

La rupture de contrat « classique » prévue par la convention est toujours applicable.

IDÉE RECETTE POUR BOUT'CHOU



LE FLAN DE CAROTTES

Pour 4 personnes il faut :

- 4 carottes
- 3 œufs
- 3 cuillerées à soupe de crème fraîche légère
- 120g de gruyère râpé



- > Epluchez les carottes, lavez-les et coupez-les en morceaux.
- > Mettez les carottes dans la casserole d'eau, faire bouillir 35 minutes. Egouttez-les dans une passoire.
- > Ecrasez-les carottes dans un saladier avec un presse-purée. Ajoutez la crème, les œufs, et le gruyère.
- > Salez, poivrez et mélangez bien.
- > Versez dans un plat à gratin et mettez au four pendant 30 minutes, thermostat 6 (180°C).

COMPTINES

MON OISEAU SE POSE

Mon oiseau se pose
Sur les doigts de demain
Le petit gourmand
Picore tout le grain

Mon oiseau s'endort
Dans le creux de demain

Le petit frileux
Reste jusqu'au matin
Mon oiseau s'éveille
Prisonnier de ma main
Il s'enfuit bien vite
Il est déjà très loin

C'EST LE PRINTEMPS

Bonjour oisillons
Vive les chansons
Coucou les fleurs
Vive les couleurs
C'est le printemps
Réveillez-vous



INFOS DIVERSES

> **La ville de Quimper recrute** des assistantes maternelles pour ses multi accueils (anciennement crèche familiale). Pour tous renseignements contacter Mme Goulard au 02 98 98 86 53

> **Le comité de rédaction de la Gazette se renouvelle...** Qui est intéressé ?

Cela implique : 3-4 rencontres par trimestre (sauf l'été) :

- le mercredi matin au pôle enfance de Penhars (dans la salle de jeux)
- possibilité de venir avec les enfants accueillis ce jour là (2 maxi)



LA PROTECTION SOLAIRE DES ENFANTS

La peau de l'enfant, immature, en cours de formation ne lui permet pas de se défendre contre les rayons du soleil. Sa seule défense est celle donnée avec les crèmes solaires, un chapeau, des vêtements et de l'ombre. Toutes les études montrent qu'une bonne protection solaire de l'enfant diminue significativement les risques de cancer à l'âge adulte.



Un enfant de moins de 6 mois ne doit pas être exposé au soleil.

L'exposition au soleil de l'enfant de moins de 3 ans doit être évitée.

La crème solaire n'est pas réservée à la plage ou aux temps d'exposition. Dès que l'enfant est en plein air, il est exposé au soleil.

RECOMMANDATIONS

- Eviter l'exposition aux heures les plus chaudes soit entre 12h et 16h;
- Se méfier des journées nuageuses et venteuses car les rayonnements sont toujours présents;
- Utiliser des écrans photoprotecteurs, préférer les écrans minéraux sans parfum et sans alcool d'un indice maximum. Les appliquer 30 mn avant l'exposition et renouvellement toutes les 2 heures, après la baignade ou si hypersudation;
- Utiliser un nouveau flacon chaque été;
- Proposer souvent à boire à l'enfant;
- Mettre un chapeau, un tee-shirt et des lunettes de soleil qui doivent avoir des verres homologués permettant de filtrer les rayons UV et UVB.

MOTS D'ENFANTS



VALENTIN (2 ans) joue très souvent avec un personnage Playmobil qu'il appelle « Papy Jean ». **TIMOTHÉE** (1 an) prend ce personnage et le met dans sa bouche. Valentin s'exclame alors « Oh ! T'as mangé Papy Jean !! »

ERGUÉ-ARMEI

- Rendez-vous contes, samedi 29 mai
- Rendez-vous du jeu, du mardi 13 au jeudi 15 avril
- Animation de quartier au Braden le vendredi 16 avril

MOULIN VERT (MAISON DE QUARTIER)

- Samedi 26 juin : feu de la St-Jean - Animations gratuites

PENHARS-KERMOYSAN (ANCIENNE MPT)

FÊTE DE QUARTIER DU MERCREDI 2 AU SAMEDI 5 JUIN

- Spectacles, ateliers sur le thème de la musique
- Projections d'images sur la nouvelle MPT
- Ateliers de bricolage pour préparer la fête du quartier. Tous les mardis du 27 avril au 1^{er} juin 14h30-16h30 / 18h30 - 20h30. Réunion le 30 mars 18h30 (ancienne MPT) pour être bénévole sur la fête
- Visite de la future salle de spectacle de Penhars le samedi 22 mai (tout public)
- Spectacles TTT jeune public à la MPT :
 - en avril *Louis l'enfant de la nuit* (dés 7 ans)
 - en mai *Petit pois* (dés 4 ans)

KERFEUNTEUN (MJC)

- *Ciné plein air* séance de cinéma pour tout public 18 - 19 - 20 juin - Renseignements MJC

TERRE NOIRE (CENTRE DES ABEILLES)

- **FÊTE DE FIN DE SAISON** mercredi 16 juin à 14h : (parents/enfants), démonstrations éveil musical et éveil corporel; spectacle de danse de l'association Tamm Kreiz suivi d'un goûter. Renseignements, inscription : 02 98 55 33 13

INFO RÉACTIONS

N'hésitez pas à prendre contact avec le RAM :

- par courrier Pôle Enfance 9 rue du Maine
- par téléphone au 02 98 98 86 51
- ou par courriel à l'adresse suivante

relais-assistantes-maternelles@mairie-quimper.fr



COMITÉ DE RÉDACTION

Les animatrices du relais
E. Touzeau, C. Gaydu,
S. Méchin-Riou

Les assistantes maternelles
S. Gouadon, L. Youinou,
B. L'Her, M. Le Bigot, P. Guenver

Absentes sur la photo : C.
Gaydu, B. L'Her, P. Guenver



Nombre d'exemplaires : 400
Conception : service imprimerie,
ville de Quimper
Crédits photos : RAM
(avec autorisation des parents)
Dépôt légal avril 2010
ISSN : 1960 - 2057

★ Dans le prochain numéro à paraître en septembre

- Zoom sur : les semaines de la petite enfance du mois de mars
- Dossier : le sommeil du jeune enfant
- Infos pratiques : le multi-accueil familial